



## TEOM Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Par **KARENKA**, le **06/02/2019** à **13:46**

Bonjour et merci d'avance

C'est un sujet largement débattu mais je ne parviens pas à me retrouver devant un texte de référence qui expliquerait le mode de calcul de la TEOM.

J'ai compris grâce à ce forum comment la calculer, mais il me faut un document qui ne puisse être contesté qui le formule. D'une administration, du code général des impôts ?, une autre source ... mais incontestée.

Merci

PS J'ai fait le tour des services de la mairie, métropole, impôts cadastraux... Les impôts m'ont gentiment fournis les pièces qui me permettent le calcul, ils m'informent du calcul mais ne m'indiquent pas un texte.

J'ai un litige et je dois très bientôt passer en audition

Par **Lag0**, le **06/02/2019** à **16:17**

Bonjour,

Pour quelle raison voulez-vous connaître la méthode de calcul ?